REPUBLIQUE POPULAIRE
DU CONGO

MINISTERE DU TRAVAIL
ET DE LA JUSTICE

SECRETARIAT GENERAL A
LA FONCTION PUBLIQUE
ET AU TRAVAIL

DIRECTION DE LA FONCTION
PUBLIQUE

DECRET N° 79/153 du 30/03/79
MTJ.SGFPT.DFP.2103.9.17

Portant reclassement et nomination de Monsieur SOUMBOU Jean-Baptiste, Adjoint Technique de la Statistique.

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,
MINISTRE DU PLAN.

(/ISAS:

(/u l'acte n° 005/PCT.CC du 7.2.79 fonctionnement et organisation des Pouvoirs Publics ;

(/u la loi n° 15/62 du 3 Février 1962 portant statut général des fonctionnaires ;

(/u l'arrêté n° 2087/FP du 21 Juin 1958 fixant le règlement sur la solde des fonctionnaires ;

(/u le décret n° 59/23 du 30 Janvier 1959 fixant les modalités d'intégrations dans les catégories A, B, C, D et E des fonctionnaires ;

D.B.

(/u le décret n° 62/130/MF du 9 Mai 1962 fixant le régime des rémunérations des fonctionnaires des cadres de la République Populaire du Congo ;

(/u le décret n° 62/195 du 5 Juillet 1962 fixant la hiérarchisation des diverses catégories des cadres ;

(/u le décret n° 62/197 du 5 Juillet 1962 fixant les catégories et hiérarchies des cadres créées par la loi n° 15/62 du 3 Février 1962 portant statut général des fonctionnaires ;

D.C.F.

(/u le décret n° 62/198 du 5 Juillet 1962 relatif à la nomination et à la révocation des fonctionnaires des cadres ;

(/u le décret n° 63/410 du 12 Décembre 1963 portant le statut commun des cadres du Personnel Techniquesdes Services de la Statistique ;

(/u le décret n° 71/173 du 21 Juin 1971 déterminant les niveaux de recrutement dans les catégories et cadres de la Fonction Publique ;

(/u le décret n° 67/50 du 24 Février 1967 règlementant la prise d'effet du point de vue de la solde des actes règlementaires relatifs aux nominations, intégrations, reconstitutions de carrière et reclassements ;

(/u le décret n° 74/470 du 31 Décembre 1974 abrogeant et remplaçant les dispositions du décret n° 62/196 du 5 Juillet 1962 fixant les échelonnements indiciaires des fonctionnaires ;

(/u le décret n° 75/438 du 14.11.75 ;

(/u le décret n° 78/685 du 18 Novembre 1978 portant nomination des Membres du Conseil des Ministres ;

(/u la lettre n° 1473/MJT.CAB du 12 Août 1978 ;

(/u l'arrêté n° 10839/MDCP/CNSEE du 30 Décembre 1977 portant promotion au titre de l'année 1976 de fonctionnaires des cadres des catégories AII et des Services Techniques (Statistique) ;

(/u l'arrêté n° 0088/MT.DGT.DGAPE autorisant Monsieur SOUMBOU Jean Baptiste, Adjoint Technique à suivre un stage de formation d'Ingénieur des Travaux Statistiques à l'Institut d'Etudes du Developpement Economique et Social à Paris ;

(/u la lettre n° 457/PM.CG.MP.SGG du 26.12.1978 ;

D E C R E T E :

.../...

ARTICLE 1er.- En application des dispositions combinées des Décrets n° 63-410 et 71-173 des 12.12.63 et 21.6.71 susvisés, Monsieur SOUMBOU Jean-Baptiste, Adjoint Technique 5° échelon, indice 760 des cadres de la catégorie B hiérarchie II des Services Techniques (Statistiques) en service au Ministère du Plan à Brazzaville, titulaire du Diplôme de Troisième Cycle de l'Institut d'Etudes du Développement Economique et Social de l'Université de Paris et du Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées de Projets de Production et Développement Industriel obtenu à Paris est reclassé à la catégorie A, hiérarchie I et nommé Administrateur de 1ère Echelon, indice 830 ACC = Néant

ARTICLE 2.- En application des dispositions du Décret n° 74-229 du 10.6.74 susvisé, l'intéressé qui bénéficie d'une bonification de deux (2) échelons est promu au 3° échelon de son grade, indice 1010 ACC = Néant

ARTICLE 3.- Le présent Décret qui prendra effet tant du point de vue de la Solde que de l'ancienneté pour compter du 21.8.78 date effective de reprise de service de l'intéressé à l'issue de son stage, sera enregistré, publié au JORPC et communiqué partout où besoin sera.

Brazzaville, le 30 MARS 1979

Par le
Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Ministre du Plan

Colonel Louis SYLVAIN-GOMA

Le Ministre Délégué, chargé du Plan

François BITA

Le Ministre des Finances,

Henri LOPES

Le Ministre du Travail et de la Justice
Garde des Sceaux,

André MOUELE

AMPLIATIONS :

JORPC	I
SGFPT-DFP	3
DB	3
DCF	2
SGP	3
Mini-Plan	4
SGCM/BC	3
Dossier	3
Intéressé ...	1